



**GRÉGORY PHILIPPIN**  
Bourgmestre

La mobilité, une priorité !  
pages 3-4-5-6



Rencontres citoyennes 2023

p. 6

Associations et vie citoyenne

p. 10

Vous êtes artiste, artisan,  
participez à Connais'Ans

p. 11

# Sommaire :

Liège Airport – Permis unique – Jumelage avec le Périgord.....	p 2	Associations et vie citoyenne.....	p 10
La mobilité et la sécurité, nos objectifs majeurs.....	p 3	Participez à Connais'Ans – Reprise de je cours pour ma forme.....	p 11
Sécurisation des écoles.....	p 4	Bien-vivre à la campagne.....	p 12
Chasse aux excès de vitesse.....	p 5	De nouveaux bureaux et services pour Liantis.....	p 13
Telraam.....	p 6	Inclusion par la langue.....	p 14
Ils se sont dit oui – Consortium 12-12 Turquie -Syrie.....	p 7	Les aidants proches sont indispensables.....	p 15
Calendrier de récoltes de déchets.....	p 8-9	Agenda.....	p 16

## Aéroport de Liège – Permis unique

Dans le cadre de la demande de permis unique de la s.a. LIEGE AIRPORT en vue du renouvellement du permis d'environnement de l'aéroport de Bierset, le Gouvernement wallon a, le 28 janvier dernier, décidé de fixer à 55.000 le nombre de mouvements autorisés par an soit un nombre légèrement inférieur aux 60.000 mouvements octroyés naguère.

Ce plafond de 55.000 vols par an ne vise toutefois pas les appareils de moins de 34 tonnes ou de moins de 19 passagers, ce qui peut représenter plus d'un dixième de l'activité actuelle.

Les normes de nuisances sonores ont également été précisées. Ce nouveau mode de calcul ne globalise plus les décibels nocturnes émis par tous les engins, mais ne comptera que les avions qui provoquent les plus graves désagréments pour les riverains.

Ainsi les avions dont le quota de bruit par mouvement au décollage (QC-D) ne respectent pas les valeurs maximales requises seront interdits de décollage

entre 23h00 et 7h00, selon un système de quotas dégressif. Ces quotas seront établis à 30 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, 25 en 2025, 20 en 2030 et 13 en 2033.

**Nous saluons toute décision permettant de limiter les nuisances générées par le développement de l'aéroport et rappelons que le Collège insiste pour que :**

- les recommandations de l'Etude d'Incidence sur l'Environnement, notamment en matière de mobilité, soient suivies en veillant à améliorer non seulement les infrastructures routières d'accès à l'aéroport mais aussi l'accessibilité de l'aéroport via différents modes de transports (doux, transports en commun divers, ...) et en exploitant au mieux les connexions avec les infrastructures ferroviaires de l'agglomération afin d'éviter la saturation du réseau routier tout en inscrivant ce développement dans le cadre d'une démarche environnementale permanente ;
- le réseau de sonomètres du côté nord est de l'aéroport soit compléter afin

d'indemniser, sur base de données réellement objectivées et objectivables, les riverains impactés de façon disproportionnée par les nuisances sonores actuelles et à venir dues au développement de l'aéroport

- les outils permettant d'objectiver les mesures de la qualité de l'air ambiant et des nuisances olfactives soient développés ;
- des exercices de sécurité tous les deux ans sur les territoires communaux sis sur le tracé des décollage et d'atterrissage des avions soient programmés ;
- des plantations d'arbres à proximité de l'aéroport et dans les villes et communes de l'agglomération afin de compenser les nuisances environnementales locales par des mesures de compensation locales soient prévues ;
- il soit fait en sorte que les mesures d'accompagnement pour la population, suite au développement de l'activité aéroportuaire, suivent le même rythme que le rythme et l'intensité dudit développement aéroportuaire.

## Jumelage avec le Pays d'Ans : appel à la population pour héberger nos amis périgourdins.



2

ANSINFOS

A l'occasion du 24<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre la ville d'ANS et le PAYS D'ANS dans le PÉRIGORD, le Collège communal ansois envisage une nouvelle rencontre entre les deux populations. Celle-ci se déroulerait du 16 au 19 juin 2023.

Afin de favoriser les échanges, le souhait commun de nos deux entités est de pouvoir héberger nos amis français chez l'habitant.

Cet accueil impliquera une certaine disponibilité durant ce week-end puisqu'il faudra loger les amis français, amener ses invités le matin au lieu de rendez-vous de l'autocar et les reprendre après le souper. En journée, ils seront pris en charge par la ville d'ANS.

Accueillir la population périgourdine, tellement chaleureuse et sympathique, sera

certainement une belle expérience, riche en amitié. Si vous êtes intéressés par cette démarche, n'hésitez pas à contacter la ville pour obtenir de plus amples informations.

Contact : Ville d'ANS  
M<sup>me</sup> LUGOWSKI Sandra : 04 247 72 23  
Email : sandra.lugowski@ans-ville.be



Solidarité avec la Turquie et la Syrie – Consortium 12-12



## Grégory Philippin, Bourgmestre

### Devenez surveillant habilité pour une école !

*Soucieuse d'accroître constamment le cadre de vie et la sécurité de ses citoyens, la Ville d'Ans ne ménage pas ses efforts et met tout en œuvre pour améliorer les conditions de circulation sur son territoire. Elle met sur pied de nombreux projets en matière de mobilité qui concernent tous les usagers de la route et plus particulièrement les « usagers faibles ». La protection de ceux-ci est au cœur de nos préoccupations.*

## Une formation de surveillant habilité pour assurer la sécurité de nos enfants aux abords des écoles

C'est dans cette optique qu'un tout nouveau projet verra le jour au cours de cette année 2023 et nous avons besoin de vous pour le concrétiser.

### De quoi s'agit-il ?

Ans compte pas moins d'une vingtaine d'établissements scolaires répartis sur l'ensemble du territoire. Actuellement, chaque jour de la semaine, outre les Policiers, huit agents de quartier et près de quinze agents du service gardiens de la paix /agents de citoyenneté assurent les traversées aux passages piétons situés aux abords des écoles le matin avant le début des cours et l'après-midi à la fin de ceux-ci. Comme le souligne le Commissaire Christophe Cleeren, Directeur de la Coordination Opérationnelle, les endroits à sécuriser ne sont pas choisis au hasard : ils sont sélectionnés en fonction de critères précis tels que la dangerosité des lieux, la présence ou non de feux de signalisation ou de Kiss and drive, par exemple.

Aujourd'hui, la police doit faire face à un nombre croissant de comportements dangereux parmi lesquels des stationnements et des arrêts intempestifs qui interfèrent sérieusement dans la bonne

gestion des traversées et mettent les piétons en danger. Pour permettre aux Policiers d'optimiser leur lutte contre ces comportements inciviques et dangereux, la Ville a choisi de tester un programme de formation de surveillants habilités destiné à toutes celles et ceux qui souhaitent s'investir réellement dans le projet de sécurisation. Comme le souligne notre Bourgmestre, Monsieur Grégory Philippin, « l'objectif est d'assurer une forme de complémentarité avec le système déjà en place en offrant aux citoyens intéressés de solides bases en matière de sécurisation des traversées de piétonnes ».

### Pour qui ?

La Ville offre à toute personne âgée de 18 ans minimum et détentrice d'un certificat de bonnes vies et mœurs vierge la possibilité de suivre une formation **totale**ment gratuite à l'issue de laquelle elle sera reconnue « surveillant habilité ». Cette formation encadrée par la Province et la zone de police Ans/Saint-Nicolas se compose de trois heures de cours théorique et d'une demi-journée de « pratique » sur le terrain. Un gilet fluorescent et un panneau C3 seront

fournis. Attention, cette tâche n'est pas à prendre à la légère : les responsabilités sont réelles et demandent une réelle « volonté » de la part de celui ou celle qui se lance dans l'aventure.

► Quel que soit votre profil, si vous disposez de temps libre durant la journée ou que vous faites partie du personnel d'un établissement scolaire par exemple et surtout, si la sécurité des enfants et de leurs accompagnants vous tient particulièrement à cœur, n'hésitez pas à vous renseigner et à vous en contactant Madame Véronique Jansen à l'adresse mail [veronique.jansen@ans-ville.be](mailto:veronique.jansen@ans-ville.be). Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreuses et nombreux à cette formation qui aura lieu le 3 avril prochain !

**Date de clôture  
des inscriptions :  
le 24 mars 2023**



**Grégory Philippin**, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : [gregory.philippin@ans-commune.be](mailto:gregory.philippin@ans-commune.be) - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

*Solidarité avec la population ukrainienne*



# Grégory Philippin,

Bourgmestre en charge  
de l'Aménagement du Territoire



Sécurisation des écoles ansoises :  
de nouveaux marquages routiers,  
50 000 Euros d'investissement  
dont 40 000 de subsides...

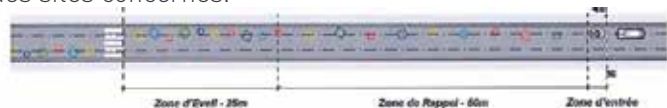
*La candidature de la Ville dans le cadre du projet de sécurisation des établissements scolaires (maternels et primaires) via un marquage spécifique, a été retenue par le Gouvernement wallon.*



Ce marquage routier distinctif par rapport à celui actuellement présent sera réalisé à l'entrée des zones scolaires déjà limitées à 30 km/h. Ce marquage se divisera en 3 zones. Une zone d'entrée qui représentera l'entrée des écoles, une zone de rappel et une zone d'éveil de proximité.

Techniquement l'originalité du projet réside dans le phasage des zones, mais aussi par les visuels et la texture de celui-ci. Ce marquage sera réalisé en matière thermoplastique pré-

formée de couleur enduite à chaud sur le revêtement routier des sites concernés.



Un subside de 5000 Euros par école est ainsi prévu par la Région wallonne, avec une limitation de 8 établissements maximum par ville ou commune et ce pour un montant global de 40 000 Euros.

Une collaboration étroite est prévue entre les Services de Police et les Services de l'Instruction publique afin de définir les écoles qui seront concernées par ces aménagements. Seules les voiries communales sont concernées.



## Aide juridique de 1<sup>re</sup> ligne à Ans...

**Ce 11 février a eu lieu la première session d'Aide juridique à Ans.**



### Qu'est-ce que l'aide juridique de première ligne ?

Vous pouvez recourir à l'aide juridique de première ligne pour rencontrer un(e) avocat(e) de permanence lors d'un bref entretien en personne.

Ce dernier vous donnera un premier conseil sur l'orientation à donner à un problème juridique...

Ce service est gratuit et accessible à toute personne sans aucune condition ni document justificatif.

**Quand ?** Le deuxième samedi du mois de 10h à 12h

**Où ?** Hôtel de Ville d'Ans, Esplanade de l'Hôtel communal.

Pour faciliter le travail des permanences et vous offrir un service de qualité, merci de privilégier la prise de rendez-vous au 04 247 72 11

**Grégory Philippin**, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.



*Solidarité avec la Turquie et la Syrie – Consortium 12-12*



## Grégory Philippin,

*Bourgmestre,*

*Président de la Zone de Police Ans-Saint-Nicolas*

# Levez le pied...

*Notre Plan Zonal de sécurité fait de la sécurité et de la vigilance routière une priorité.*

Les contrôles accrus des conducteurs en matière d'alcoolémie, de drogue font partie de l'arsenal des mesures déployées par les services de Police ansois. A cela s'ajoute la lutte contre la vitesse excessive qui en 2023 reste une priorité.

Voici ci-dessous les résultats des contrôles effectués par le Lidar en 2021 et 2022

2021							
Emplacements ANS	Date de placement	% de véhicules en infraction	Véhicules détectés (Nb)	Infractions (Nb)	Vmax (Km/h)	Vmoy (Km/h)	VB5 (Km/h)
Rue de la Tonne	02/06/2021	0.02	35.424	8	129	35	43
Rue de Juprelle	22/06/2021	0.04	15.134	7	82	44	49
Rue de Juprelle	25/08/2021	0.14	14.063	21	111	43	48
Rue Maréchal Foch	01/09/2021	0.05	19.444	11	99	39	46
Rue Doumier	06/10/2021	0.10	10.350	11	92	38	45
Route Militaire	09/11/2021	0.12	7.822	10	78	38	46

2022							
Emplacements ANS	Date de placement	% de véhicules en infraction	Véhicules détectés (Nb)	Infractions (Nb)	Vmax (Km/h)	Vmoy (Km/h)	VB5 (Km/h)
Rue de Juprelle	13/04/2022	0.46	10.529	49	86	50	49
Rue de Hognoul	08/06/2022	0.15	18.277	29	83	47	47
Rue de Waroux	09/08/2022	1.65	9.761	162	86	51	51
Rue du Zoning (30)	20/09/2022	7.78	7.696	599	66	35	46
Rue de Juprelle	07/11/2022	0.21	16.976	37	76	42,88	48

Dans ce contexte, la Région wallonne poursuit sa politique de mise à disposition de radars 'LIDARS' durant 7 périodes de 7 jours pour l'année 2023.

Les Lidars seront placés en zones accidentogènes et dans les endroits où la vitesse est inadaptée. Priorité donnée aux Zones 30 à proximité des écoles et plus précisément ;

- | Rue Paradis
- | Rue de la Résistance
- | Rue de Jemeppe
- | Rue des Ponts
- | Rue du Cimetière
- | Rue Reine Astrid
- | Avenue Henri Lonay

D'autres endroits sont à l'étude sur base des constatations et recommandations de la Zone de Police.

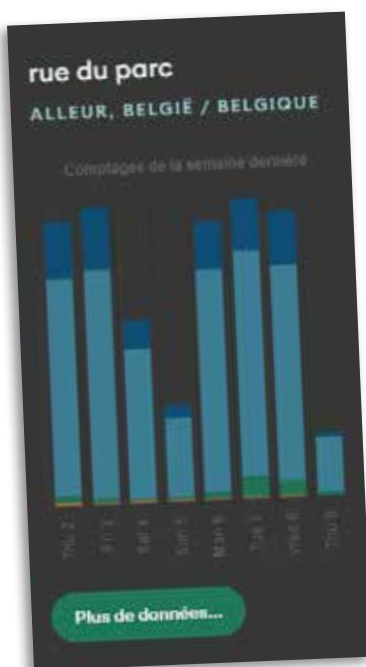
*Solidarité avec la population ukrainienne*



# Mobilité : Telraam, les premiers analyseurs de trafic Telraam sont installés

En matière de mobilité, Liège Métropole et la Ville d'Ans collaborent étroitement depuis plusieurs mois afin d'analyser le trafic routier. Liège Métropole est une association supracommunale sur base volontaire reposant sur une Assemblée générale dont les membres sont les Bourgmestres des 24 communes du territoire. Ses objectifs sont de promouvoir des actions supracommunales dont l'échelle dépasse la taille de l'arrondissement et ce notamment en matière d'aménagement du territoire et à fortiori de mobilité.

Liège Métropole a ainsi remis à la ville d'Ans, une dizaine de dispositifs de comptage du trafic appelés Telraam. Ces analyseurs de trafic placés chez des particuliers au premier étage permettent de déterminer quels sont les usagers qui passent sur la voirie analysée (Piétons, vélos, voitures, camions) ainsi que leur vitesse moyenne. En avril 2022, Liège Métropole avait par voie de presse sollicité les citoyens ansois à participer à l'opération en s'inscrivant sur la plate-forme informatique dédiée à cet effet. 6 citoyens ont répondu présents à l'appel.



Les analyseurs sont en pratique installés aux endroits suivants : rue Alfred Deponthière, chaussée du Roi Albert, rue Lambert Dewonck, rue du Parc, rue de Jemeppe, rue de Hognoul. Depuis leur installation, ces systèmes collectent au quotidien, en temps et heure bon nombre d'informations qui seront exploitées par Liège Métropole et la Ville d'Ans afin d'améliorer la mobilité. La Ville dispose encore de 4 systèmes qui peuvent être mis gratuitement à la disposition de citoyens.

Pour rappel, les personnes intéressées par l'installation du système, sont invitées à s'inscrire sur la plateforme suivante : <https://telraam.net>

Précisions que, les citoyens qui souhaitent acquérir le matériel évoqué ci-dessus à titre privé peuvent également l'acheter en passant par le même site.

Pour tous renseignements :  
04 247 72 23 – 04 247 72 21

## Rencontres Citoyennes 2023

Le Bourgmestre Grégory Philippin ainsi que le Collège ont le plaisir de vous convier aux Rencontres citoyennes qui auront lieu dès 19h30 aux dates suivantes.

- | Mardi 18 avril 2023 au Centre Culturel à Alleur
- | Mardi 25 avril 2023 à l'école Meukens à Ans
- | Mardi 16 mai 2023 à la salle Henriette Brenu à Ans.
- | Mardi 23 mai 2023 à la salle Anax à Xhendremael
- | Mardi 6 juin 2023 au Hall des Sports à Loncin

Les citoyens présents auront l'opportunité de rencontrer leurs élus en direct et de leur poser les questions éventuelles qu'ils se posent par rapport à leurs quartiers respectifs.



Solidarité avec la Turquie et la Syrie – Consortium 12-12



# « Ils se sont dit oui »



Le 17 décembre 2022  
**Les époux Boutrighi-Behti**

## Noces de Brillant, à l'Hôtel de Ville d'Ans...



Le 11 février  
**Les époux Aengeveld-Moors**

## Centenaires



Le 25 janvier  
**Madame Meeuws Maria 102 ans**



Le 25 janvier  
**Madame Crate Simone 104 ans**

## SOLIDARITE TURQUIE – SYRIE

Les conséquences des tremblements de terre qui ont frappé la zone frontalière entre la Turquie et la Syrie sont dramatiques.

Les besoins d'aide humanitaire pour des centaines de milliers de survivants sont énormes.

Face à cette urgence, les membres du Consortium 12-12 (Caritas International,

Croix-Rouge de Belgique, Handicap International, Médecins du Monde, Oxfam Belgique, Plan International Belgique et UNICEF Belgique) ont uni leurs forces.

Si vous voulez vous associer à cette démarche et participer à la levée de fonds pour financer l'aide d'urgence à la population sinistrée, n'hésitez pas à verser votre participation sur le compte du



Consortium 12-12 BE19 0000 0000 1212.  
Pour plus d'information, n'hésitez pas à visiter le site web

*Solidarité avec la population ukrainienne*





## Walther Herben,

Premier Echevin en charge de l'Environnement

## Calendrier des collectes de déchets verts

### Collecte des déchets verts.

La collecte des déchets verts en porte-à-porte (1 m<sup>3</sup> maximum) reprendra dès début avril et sera assurée jusqu'à la début novembre.

**Quand ?** Toutes les deux semaines, lorsque le jour de ramassage tombe un jour férié, il est reporté au jour suivant. Le calendrier est identique sauf pour la rue Marie-Curie qui passe du jeudi au mardi et la rue Joseph Radoux qui passe du jeudi au mercredi.

**Comment ?** Les déchets de tonte, feuilles, petits branchages, seront placés de préférence dans des conteneurs (poubelles) rigides ou sacs à végétaux en polypropylène tissé, lesquels seront déposés sur votre trottoir après avoir été vidangés. Le poids des déchets verts, conteneur, poubelle ou sac compris, ne pourra dépasser la capacité normale de levage d'un seul homme.

Il y a lieu de noter que les déchets organiques (déchets de cuisine, restes

alimentaires, litière biodégradable ...) ne sont pas des déchets verts et doivent trouver place dans les conteneurs organiques verts. Les branchages plus importants seront rassemblés en fagots dont la longueur ne pourra dépasser 1m20.

Le service de l'environnement reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



### Alleur-Ans-Xhendremael

#### LUNDI

Rue Haie Leruth, Allée des Alouettes, Allée des Chardonnerets, Rue du Château, Avenue A et Ph Everard de Harzir, Allée des Fauvettes, Allée des Hirondelles, Route Militaire, Avenue des Mimosas, Rue François Mitterrand, Avenue des Mugnets, Clos des Orchidées, Avenue de Péville, Allée des Verdiers, Drève de Waroux, Rue de Waroux, Rue de l'Aîte, Place des Anciens Combattants, Avenue des Aubépines, Voie des Botresses, Avenue François Bovesse, Rue de la Confiturerie, Clos Armand Pickman, Avenue des Pruniers, Rue de la Résistance, Rue Guillaume Reynen (entre Sucrierie et Militaire), Rue de la Sucrierie, Rue Georges Truffaut, Rue de la Vallée, Avenue René Jurdant, Avenue Joseph Leclercq, Avenue des Lilas, Clos des Pâquerettes

#### MARDI

Rue Général Leman, Rue de la Baille, Rue Lambert Dewonck, Rue François Ennot (entre H. Streeel et R. Astrid), Avenue John Kennedy, Rue Kerstenne, Rue du Mayeur, Rue du Moulin, Rue Nolden, Rue du Sart, Rue Robert Schuman, Rue Hyacinthe Souris, Rue Hubert Streeel, Rue Thonar Grisard, Rue Joseph Vanderweye, Rue des Américains, Rue des Charrons, Rue Fernand Dehousse, Clos Del'Mé, Rue El'Vâ, Rue de l'Enclos, Rue du Fort, Rue de Loncin, Rue Petite Vâ, Rue Reine Astrid, Rue du Roua, Rue Edith Cavell, Allée Verte, Rue Edouard Colson (entre Roi Albert et Jemeppe), Rue de l'Industrie, Chaussée du Roi Albert, Rue Marie Curie, Rue Gabrielle Petit, Rue Louis White

#### MERCREDI

Place des Acacias, Rue des Acacias, Rue des Bloquettes, Rue de Bolsée, Clos des Bouleaux, Avenue Célestin Demblon,

Rue François Ennot (entre H. Streeel et Petite Ville), Rue Gosserie, Rue Mabîme, Rue des Nations-Unies, Rue Jean Pauly, Rue Petite Ville, Rue des Peupliers, Rue de la Tolle, Avenue de l'Union, Rue de Wallonie, Rue de l'Abbaye, Rue Salvador Allende, Rue Al'Trappe, Clos du Berger, Rue Louis Bielen, Rue des Blés, Rue Ida Bourdouxh, Clos Louis Boutemans, Rue des Champs, Clos Henri Coninx, Rue Jean Louis Conninx, Avenue de l'Energie, Avenue de l'Expansion, Clos Jean Fastré, Clos Floréal, Rue Grédédar, Clos Noël Heine, Place de Hombroux, Rue de Hombroux, Avenue de l'Informatique, Rue de Lantin, Rue Lugéa, Rue Jean Magils, Rue Malvoie, Rue des Messes, Rue des Oveys, Rue du Parc, Rue du Pocha, Avenue du Progrès, Rue Guillaume Reynen (entre Sucrierie et Hombroux), Rue Guillaume Simons, Rue des Technologies, Rue du Tilleul, Clos Wathy de Hombroux, Rue Joseph Radoux





## JEUDI

Rue Edouard Colson (entre Jemeppe et Docteur Fleming), Chemin des Puisatiers, Rue du Cheval d'Or, Rue des Coquelicots, Rue des Faisans, Rue des Héros, Rue Cardinal Mercier, Rue Florent Pirotte, Avenue du Roi Baudouin, Clos des Etourneaux, Clos de la Hayette, Rue du Jupsin, Avenue René Jurdant, Avenue Joseph Leclercq, Avenue des Lilas, Clos des Pâquerettes, Rue Aily, Rue des Buissons, Rue du Cerisier, Rue Alfred Charlet, Cornu Champs, Rue Defize, Rue Alfred Defuisseaux, Rue Deltour, Avenue Alfred Deponthière, Rue de l'Economie, Rue Jules Destrée, Rue des Epicéas, Rue Docteur Fleming, Rue Henri Goossens, Rue de Jemeppe, Rue des Mésanges, Rue Général Modard, Rue Commandant Naessens, Rue du Pironbolle, Rue du Plope, Rue des Quatorze Bonniers, Rue

des Quatre Sentiers, Rue du Rossignol, Rue du Stockis, Avenue Freddy Terwagne, Rue Emile Vandervelde, Rue Vinâve, Rue des Violettes

## VENDREDI

Rue des Aunes, Rue du Barbier, Rue Basse Lâmé, Rue Béguinage, Rue du Bourdon, Rue de la Campagne, Rue de la Chapelle, Voie de la Commune, Rue Daïde, Derrière l'Eglise, Place de l'Eglise, Rue de l'Etang, Rue de Fêchereux, Rue Hâhe-Kâket, Rue Haut-Vinâve, Rue de Hognoul, Rue de Juprelle, Rue Lambert, Rue de Looz, Rue Mathias, Nouvelle Route, Rue du Paradis, Rue du Preyai, Rue Tasson, Rue Tichette, Place Georges Vanhove, Place de Viernay, Rue de Viernay, Vierneuse Voie, Chemin de Villers, Rue de Villers, Rue de l'Yveleux

### Alleur – Loncin – Xhendremael

Semaine du 03/04 au 07/04  
Semaine du 17/04 au 21/04  
Semaine du 01/05 au 05/05  
Semaine du 15/05 au 19/05  
Semaine du 29/05 au 02/06  
Semaine du 12/06 au 16/06  
Semaine du 26/06 au 30/06  
Semaine du 10/07 au 14/07  
Semaine du 24/07 au 28/07  
Semaine du 07/08 au 11/08  
Semaine du 21/08 au 25/08  
Semaine du 04/09 au 08/09  
Semaine du 18/09 au 22/09  
Semaine du 02/10 au 06/10  
Semaine du 16/10 au 20/10  
Semaine du 30/10 au 03/11

## Ans

### LUNDI

Rue du Plan Incliné (partie haute), Rue Walthère Jamar, Rue des Français, Rue Gilles Magnée, Rue Henri Alexandre, Rue Monfort (à partir du 116), Rue d'Othée, Rue du Zoning, Rue des Ateliers, Rue de l'Avancée Numérique, Clos des Bleuets, Rue Bonne-Fortune, Rue Branche Planchard, Clos de la Briqueterie, Rue Doumier, Rue de la Fabrique à l'Huile, Rue de la Ferme, Rue des Forges, Rue d'Italie, Rue Jean Jaurès, Rue Joseph-Jean Merlot, Rue des Moissons, Monténégro, Clos des Pinsons

### MARDI

Place Georges Simenon, Avenue de l'Europe, Avenue de la Paix, Rue André Renard, Rue de la Coopération, Rue Joseph Servais, Rue Louis de Brouckère, Rue Monfort (jusqu'au 108), Rue Pasteur, Impasse Evrard, Impasse de la Plaine, Place de la Libération, Place Regnier Oury, Rue de la Caisserie, Rue des Ecoles, Rue Henri Delvaux, Rue Maréchal Foch, Rue du Périgord, Rue des Ponts, Rue de la Station, Rue de l'Yser, Place Montesquieu, Impasse Creuhy

### MERCREDI

Rue Adolphe Anten, Rue Alexis Lekeux, Rue du Cimetière (building et impasse), Rue Clémenceau, Rue des Clercs, Rue Coq Fontaine, Rue Deprez Houdret, Rue de la Fontaine, Rue Francisco Ferrer, Rue Houdret, Rue Hubin, Rue Joseph

Wauters, Rue Lambert Masset, Rue Léon Dolhen, Rue Marie-Joseph Mouffart, Rue du Point de Vue, Rue Président Wilson, Rue du 15 Août, Rue Simon Dister, Rue Sous-le-Bois, Rue Sylvain Gouverneur, Rue des Tiges, Place Brignoul, Esplanade de la Légia, Place Nicolaï, Place de Serbie, Rue de l'Egalité, Rue Joseph Walin, Rue Louis Hérieron

### JEUDI

Avenue Henri Lonay, clos des Archers, Rue Basse-Cour, Rue du Champ d'Aviation, Rue du Cimetière, Rue des Cultivateurs, Rue Haut-Douy, Rue Jean Volders, Rue Joseph Dejardin, Rue de la Légia, Rue de la Limite, Rue du Long Sentier, Rue Longue, Rue Nicolas Gélon, Rue Nicolas Kinet, Rue Paul Janson, Rue Pierre Lecharlier (partie haute), Rue du Puits du Levant, Rue des 14 Verges, Rue du Ruisseau, Rue Simone Veil, Rue de la Tonne, Rue des Trois Rois, Rue des Wallons, Place Hector Denis

### VENDREDI

Rue Haute, Rue Bonne Nouvelle, Rue du Centre, Rue de l'Ouest, Rue Pierre Lecharlier (partie basse), Rue du Plan Incliné (partie basse), Place Mattéoti, Rue du Commerce, Rue du Vicinal, Rue des Anglais, Rue Laguesse, Impasse du Terminus.

### Ans

Semaine du 10/04 au 14/04  
Semaine du 24/04 au 28/04  
Semaine du 08/05 au 12/05  
Semaine du 22/05 au 26/05  
Semaine du 05/06 au 09/06  
Semaine du 19/06 au 23/06  
Semaine du 03/07 au 07/07  
Semaine du 17/07 au 21/07  
Semaine du 31/07 au 04/08  
Semaine du 14/08 au 18/08  
Semaine du 28/08 au 01/09  
Semaine du 11/09 au 15/09  
Semaine du 25/09 au 29/09  
Semaine du 09/10 au 13/10  
Semaine du 23/10 au 27/10  
Semaine du 06/11 au 10/11

Walther HERBEN, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : walther.herben@ans-commune.be - Contact : Claudia Musardo – 04 247 72 52 | Courriel : claudia.musardo@ans-commune.be

*Solidarité avec la population ukrainienne*





## Nathalie Dubois,

Echevine de l'Instruction publique  
et des Seniors

## SENIORS : Associations et vie citoyenne, il n'est jamais trop tard!

*Un senior ayant une vie sociale peut améliorer sa santé physique et morale !*



Quand on vieillit, on se sent souvent inutile et abandonné. Pourtant, beaucoup d'associations proposent des actions de bénévoles nous permettant de nous sentir à nouveau utiles.

Les seniors ont du temps à partager! Se porter volontaire à cet âge est très utile pour les autres, surtout ceux qui désirent partager leurs expériences. Il y a pas mal d'activités à faire pour passer du temps comme le cours d'alphabétisation, le soutien scolaire ou l'atelier de bricolage. Pour faire des rencontres, le jardin partagé est également très approprié pour que les seniors puissent créer et entretenir leurs relations.

Les seniors peuvent également s'engager dans la vie communautaire, prendre part à un conseil de quartier ou être le porte-parole du conseil des sages d'une commune. L'estime de soi est ainsi préservée! Et pourquoi ne pas créer une association relative à votre propre centre d'intérêt?

Pour les personnes plus âgées et/ou qui rencontrent des problèmes de mobilité, il est toujours possible de garder un lien social en participant à des activités organisées par des associations locales déjà existantes.

L'Echevinat des Seniors met en place également des excursions avec visites du patrimoine belge ou d'entreprises. Un repas est prévu le midi afin de nouer des liens en toute convivialité. L'excursion est accompagnée des membres de l'échevinat des seniors qui veillent au bon déroulement de la journée.

Si vous souhaitez obtenir les coordonnées de ces associations ou vous inscrire sur la liste pour recevoir le programme d'excursions communales, je vous invite à prendre contact avec mon Echevinat des Seniors qui se tient à votre disposition (M<sup>me</sup> Nadine VANDEVENNE 04 247 72 94 ou M. Frédéric PEETERS 04 247 72 76 ou par courriel [nadine.vandevenne@ans-ville.be](mailto:nadine.vandevenne@ans-ville.be) ou [frederic.peeters@ans-ville.be](mailto:frederic.peeters@ans-ville.be))



**Nathalie Dubois**, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.

Courriel : [nathalie.dubois@ans-commune.be](mailto:nathalie.dubois@ans-commune.be) - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2<sup>e</sup> étage de l'Administration communale.

Contact : Jérôme Renette – 04 247 72 32 - Courriel : [jerome.renette@ans-commune.be](mailto:jerome.renette@ans-commune.be)



*Solidarité avec la Turquie et la Syrie – Consortium 12-12*



## Philippe Saive, Echevin de la Culture et des Sports

# Vous êtes artiste/artisan d'art ansois ? participez à Connais'Ans des Artistes et Artisans d'art ansois

*Exposition au Château de Waroux  
Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 octobre 2023, de 14 à 18 heures.*

C'est devenu une tradition en début d'automne : une année sur deux, l'exposition « Connais'Ans des Artistes et Artisans ansois », organisée par l'Echevinat de la Culture, s'installe au Château de Waroux, fleuron du patrimoine culturel de la Ville d'Ans.

Au-delà de la volonté de réunir les artistes et artisans dans ce lieu prestigieux, cette exposition leur permet de mettre en valeur leur travail, précieux moyen d'expression que l'Echevinat de la Culture tient à promouvoir. C'est aussi l'occasion pour les

visiteurs de découvrir les talents qui se cachent parmi leurs voisins, collègues, connaissances, amis ou parents...

Le travail artistique et artisanal des citoyens ansois mérite d'être mis à l'honneur, que ce soit leur métier, leur passion ou encore les deux ! Avec eux, les salles du Château de Waroux s'ornent et se colorent des œuvres les plus diverses : peintures, gravures, sculptures, bijoux, dentelles, photographies, céramiques, feutrine, etc.

Ce rendez-vous d'automne se révèle être, en alternance avec la manifestation « Les artistes ansois vous ouvrent leurs portes », une magnifique vitrine culturelle du dynamisme, de la créativité et de la convivialité qui animent les Ansoises et les Ansois.

Contact : Echevinat de la Culture de la Ville d'Ans : tél 04 247 72 73 – mail : pascale.galhaut@ans-ville.be

## Reprise de « Je cours pour ma forme » à Ans

**Le Mercredi 22 mars 2023. Nos objectifs ? La santé et la convivialité !**

Avec le retour des beaux jours, vous souhaitez vous orienter vers une pratique sportive en extérieur qui vous permette d'améliorer votre forme et, en même temps, de rencontrer d'autres personnes ?

Ne cherchez plus, le jogging (ou running) est fait pour vous !

C'est LA pratique sportive adaptée à notre époque : accessible, efficace pour la santé et peu onéreuse en temps comme en argent.

A Ans, l'équipe d'animateurs rassemblée autour de Grégory Philippin, José Istaz, Celso Lopez, Laure Poisquet, Yves Pirllet et François Santos-Rey propose un programme structuré et adapté aux objectifs de chacun.

Les séances d'entraînement sont dispensées selon 4 niveaux :

**0 - 5 kms :** Pour les débutants ! Aucune compétence sportive n'est requise : on part de zéro ! Pas d'élitisme ni d'esprit de compétition ! L'objectif est de parvenir à courir, sans marquer d'arrêt, une distance de 5 kms au terme de la session.

**5 - 10 kms :** Par un entraînement progressif qui inclura quelques phases de travail en résistance, on visera à atteindre le seuil des 10 kms.

**10 + vitesse :** Ce programme est accessible à tous les joggeurs capables de courir 10 kms et qui souhaitent progresser et améliorer leurs perfor-

mances. Le but n'est pas d'être meilleur que les autres... mais de devenir meilleur que soi-même !

**Découverte :** Une spécificité ansoise ! Emmené par François Santos-Rey, un groupe courant à allure modérée ira à la rencontre de diverses richesses du patrimoine de notre belle commune.

En fin de session – pour le fun et la découverte, sans se focaliser sur la performance – on proposera de participer à un « vrai » jogging dans la région liégeoise.

**Début de la session :** Mercredi 22 mars à 19 hres.

**Durée de la session :** 13 semaines, chaque fois le mercredi à 19 hres.

L'entraînement dure une heure environ.

Les participants sont invités à compléter cette activité par une ou deux sorties hebdomadaires supplémentaires ; un programme leur est remis pour les aider à planifier leur activité.

Un entraînement en groupe est proposé tous les lundis soirs à 19 hres.

On termine par un test et une remise de diplôme, le mercredi 14 juin.

**Lieu :** Complexe sportif « François Heine » (Hall de tennis), Route Militaire 401 à 4432 Allieur.

**Coût de l'inscription :** 25,00 €, incluant une assurance annuelle pour la pratique encadrée du jogging.

**Inscription :** le jour même ou par virement de 25,00 € au compte BE70 0688 9631 8625 de « JCPMF Ans » en précisant les nom, prénom ainsi que le niveau choisi.

**Renseignements et contacts :**

José ISTAZ – 0498 634 059  
jose.istaz@teledisnet.be



**Philippe Saive, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.**

Courriel : philippe.saive@ans-commune.be - Permanences : sur rendez-vous.

Contact : Pascale Galhaut – 04 247 72 73 - Courriel : pascale.galhaut@ans-commune.be

Caroline Loudèche : caroline.loudeche@ans-commune.be

*Solidarité avec la population ukrainienne*





## Anne-Marie Libon,

Anne-Marie Libon, Echevine en charge de l'Urbanisme, de la Ruralité et de l'Agriculture

## Le bien-vivre à la campagne, c'est l'affaire de tous !

Le printemps arrive et voit l'agriculteur reprendre son travail aux champs.

C'est la période des semis des céréales et des cultures de printemps, de l'épandage des engrais. C'est aussi le retour du bétail en pâture.

Ainsi, les agriculteurs sont amenés à circuler davantage. Nous croiserons donc souvent de nombreux et volumineux engins sur nos routes.

### Pensons à partager la voie publique avec nos agriculteurs dans la meilleure compréhension.

Les champs et les prairies sont des propriétés privées. Il est interdit de s'y promener à pied ou à cheval, d'y rouler. Cela occasionne de sérieux dégâts aux cultures. Ce n'est pas parce qu'un champ paraît nu qu'il n'est pas semé...

Et les champs ne sont pas des décharges publiques, les tas de fumier non plus – et c'est pas non plus l'endroit pour y déposer les tontes de pelouse.

Les dépôts de déchets clandestins dans nos campagnes peuvent entraîner des problèmes à la récolte ou même tuer certains animaux (par exemple des morceaux de canettes avalés).

*Soyons rassurés – nos caméras veillent au grain !*

### Reconnaissons et respectons le travail de nos agriculteurs.

*«Mars sec, avril mouillé, heureux qui a semé !»*

## Avis à nos agriculteurs





Présentez-vous muni de votre carte d'identité, sans quoi la collecte vous sera refusée.

Pour rappel :

- | Sont acceptés :
  - ▶ les films plastiques étirables (LLDPE) stretch : emballages de ballots de foin
  - ▶ les plastiques épais (LDPE) : emballages de couverture de silo foin
  - ▶ les cordes, ficelles, filets, big-bags vides

- ▶ les sacs en plastique : engrais, semences, farine

- | Sont refusés :
  - ▶ les plastiques souillés et/ou mélangés à d'autres matières (terre, sable, paille, pierres, maïs)
  - ▶ les produits phytosanitaires et toxiques
  - ▶ les bâches de serre, tuyaux d'arrosage et d'irrigation

- ▶ les big-bags avec ces symboles  
- ▶ les bidons
- ▶ les bâches tissées et sacs tissés
- ▶ les gants de vétérinaire

| Les plastiques doivent avoir été préalablement triés – les déchets non-triés sont d'office refusés.

Pour toute précision, veuillez consulter le guide pratique sur le site d'Intradel ([www.intradel.be](http://www.intradel.be)).

### Le recyclage, l'affaire de tous pour la protection de notre environnement.



### Collecte des plastiques agricoles non dangereux

Intradel réitère sa collecte des plastiques agricoles.

Vous êtes donc invités à déposer vos plastiques agricoles au Biocentre de Grâce-Hollogne (Chaussée Verte 25/3), jusqu'au 31/05/2023 et du 02/11/2023 au 08/12/2023, du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Anne Marie LIBON, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : [anne-marie.libon@ans-commune.be](mailto:anne-marie.libon@ans-commune.be) - Contact : Philippe Michel – 04 247 72 41 – Courriel : [philippe.michel@ans-commune.be](mailto:philippe.michel@ans-commune.be)



Solidarité avec la Turquie et la Syrie – Consortium 12-12



## Christopher Gauthy,

Echevin des Affaires économiques,

Président de l'Agence de Développement Local

## De nouveaux bureaux et de nouveaux services pour Liantis à Alleur



Ce jeudi 9 février 2023 se déroulait à Alleur Rue Mabime 58 l'inauguration des nouveaux bureaux de l'entreprise Liantis. Le bureau de Liantis d'Alleur continue à se développer. Jusqu'à récemment, 36 collaborateurs y travaillaient, mais depuis le 9 février, ils sont 42. Les entrepreneurs peuvent désormais s'adresser au bureau pour de nombreux services supplémentaires. « Cette évolution s'inscrit dans la vision de Liantis de soutenir les entrepreneurs de A à Z, pour tout ce qui les

concerne, eux et leurs collaborateurs », explique Sophia Lomonaco, manager régional de Liantis.

« Jusqu'à récemment, les entrepreneurs ne pouvaient s'adresser au bureau d'Alleur que pour les questions liées à la prévention et au bien-être au travail, mais nous élargissons désormais cette offre de services. Ils peuvent dorénavant venir ici pour une inscription, une modification ou une cessation auprès de la Banque-Carrefour

des Entreprises (BCE), le statut social des indépendants, mais aussi pour un soutien dans l'administration des salaires et la politique RH au sein de leur entreprise », explique Sophia Lomonaco. « Du fait de cette évolution, 42 collègues de Liantis seront désormais disponibles ici pour aider les entrepreneurs de la région. »

Après la présentation de la société et de son évolution par Sophia Lomonaco, la Manager régionale de Liantis, le Bourgmestre de la Ville d'Ans Grégory Philippin a quant à lui lors de son discours félicité les managers de cette entreprise pour son leur dynamisme et leur implication au quotidien. Le Bourgmestre a ensuite comme la coutume l'exige, coupé le traditionnel ruban inaugural, avec à ses côtés l'Echevin des Affaires économiques, Christopher Gauthy, et l'Echevine du Personnel et des Ressources humaines, Anne-Marie Libon avant de faire le tour des installations alleuroises.

## Nouveaux commerces à Ans!

**Quijano Brothers Dance Performance Studio :**  
école de danse

Rue de l'Yser, 185 - 4430 Ans  
0471 289 270

**Ma boîte à cookies :**  
production et vente de cookies

Rue des Français, 220/5 - 4430 Ans  
0479 201 400

[maboiteacookies.shop@gmail.com](mailto:maboiteacookies.shop@gmail.com)

**Atelier verso :**  
impression textile et autres services d'imprimerie – graphisme

Rue Lambert Dewonck, 232 - 4432 Alleur  
0499 817 751

[info@atelierverso.be](mailto:info@atelierverso.be)  
[www.atelierverso.be/](http://www.atelierverso.be/)

**Nouveauté chez CERAL – Cprofood :**  
production de croquettes alimentaires  
pour chiens & chats

Rue des Héros, 38 - 4431 Loncin  
0474 965 030

[ceral@cprofood.be](mailto:ceral@cprofood.be)

**O'Body Zen : Masseuse**

Rue Général Leman, 77 - 4430 Ans  
0499 841 443

[Verena.libert1996@gmail.com](mailto:Verena.libert1996@gmail.com)

**Justine Libert : pédicure médicale**

Rue de la Station, 22 - 4430 Ans  
0479 808 694

[Justine.libert0706@gmail.com](mailto:Justine.libert0706@gmail.com)  
[www.justine-libert-pedicure-medicale.be](http://www.justine-libert-pedicure-medicale.be)

**Nicolas Deroanne :**  
Médecin généraliste au centre MEDI+

Rue des Messes, 3 - 4432 Alleur  
0477 815 437

**Cédric Mottart :**  
Kinésithérapeute au centre MEDI+

Rue des Messes, 3 - 4432 Alleur  
0477 885 788

**Pauline Rodado :**  
Kinésithérapeute au centre MEDI+

Rue des Messes, 3 - 4432 Alleur  
0497 812 841

**MD Confort :**

Chauffage, ventilation, climatisation  
Avenue de l'Energie, 31/12 - 4432 Alleur  
04 338 38 03

[info@mdconfort.be](mailto:info@mdconfort.be)  
<https://mdconfort.be>

**Christopher Gauthy**, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.

Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be

*Solidarité avec la population ukrainienne*





## Yves Parthoens, Président du CPAS

### Inclusion par la langue

*Déjà installé à Ans depuis presque 20 ans, Lire et Ecrire Liège-Huy-Waremme, en collaboration avec le PCS, Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Ans, renforce encore son action par l'ouverture d'un groupe supplémentaire de formation.*

Lire et Ecrire propose des formations gratuites à la lecture, l'écriture et au français oral aux adultes ne maîtrisant pas les compétences du CEB (certificat d'études de base – primaire).

1 adulte sur 10, en effet, ne sait ni lire ni écrire en Fédération Wallonie Bruxelles.

Progresser dans les socles de compétence, à l'âge adulte, c'est possible.

L'alphabetisation, c'est apprendre à lire, écrire et calculer. Mais c'est aussi, pour Lire et Écrire et le PCS, acquérir des outils pour comprendre le monde et y agir socialement, culturellement, politiquement, au sens large du terme. L'alphabetisation s'adresse à toute personne adulte, sans distinction d'âge, de nationalité, de sexe, de religion, de culture et d'origine sociale, ne sachant pas ou peu lire et écrire, ou ne maîtrisant pas, et ce dans aucune langue, les compétences et savoirs de base correspondant au niveau de fin d'études primaires de la Communauté française de Belgique.

Pour Lire et Écrire et le PCS, l'alphabetisation n'est pas une fin en soi. Il s'agit toujours d'apprendre à lire pour :

- | aider les enfants,
- | trouver du travail,
- | sortir de chez soi,
- | participer à la vie de la société,
- | se débrouiller seul,
- | être libre,
- | mieux comprendre le monde,
- | aller voter,
- | savoir se défendre,



C'est ce que nous disent les apprenants, eux mêmes. À Ans, Lire et Ecrire Liège-Huy-Waremme & le Plan de Cohésion sociale proposent plusieurs groupes à visée d'insertion socio-professionnelle assortis d'un contrat F70bis dont les conditions d'accès sont :

- | Adulte (+ 18 ans)
- | Être inscrit(e) comme demandeur(euse) d'emploi

Actuellement il existe deux groupes à Ans :

- | Groupe 1 : 20 h/semaine (lundi de 9 h à 13 h, mardi de 8 h30 à 15 h30, jeudi de 9 h à 15 h30 et vendredi de 8 h30 à 13 h);
- | Groupe 2 : 11 h/semaine (lundi de 9 h à 13 h, mardi de 8 h30 à 12 h et mercredi de 9 h à 12 h30)

Nous soulignons qu'il existe aussi un groupe ouvert aux non demandeurs d'emploi dont les conditions d'accès sont les suivantes :

- | Adulte (+ 18 ans)
- | Être en ordre de documents de séjour
- \* Groupe 3 : 11 h/ semaine (mercredi de 9 h à 12 h, jeudi de 9 h à 12 h30 et vendredi de 8 h30 à 13 h).

Les formations s'organisent rue Walthère Jamar, 142 à 4430 Ans avec un soutien

financier substantiel du Plan de Cohésion sociale pour ce bâtiment qui abrite aussi :

- | le soutien scolaire pendant l'année (mardi et jeudi de 16 h à 18 h);
- | les stages « plaisir d'apprendre » durant les vacances scolaires;
- | l'école des devoirs (EDD) initiée par le CPAS d'Ans (mardi et jeudi de 15 h30 à 17 h).

**Le mot du Président du CPAS en charge des Affaires Sociales,** « Merci aux citoyens ansois qui contribuent à cet effort d'inclusion ».

#### Infos et réservations :

- | Cours de Français : 04 226 91 86.
- | Soutien scolaire et École des Devoirs : Maxime au 0492 158 025
- | Stage de vacances « Plaisir d'apprendre » : Christelle au 0491 624 086



**Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.**

Courriel : [yves.parthoens@ans-commune.be](mailto:yves.parthoens@ans-commune.be) Contact : 04 247 74 10



*Solidarité avec la Turquie et la Syrie – Consortium 12-12*



## Les aidants-proches sont indispensables à notre société

*Vous êtes aidant-proche lorsque votre conjoint, un parent, un enfant, un ami, un voisin, ... est en perte d'autonomie et que vous lui apportez un soutien moral, physique ou matériel, que ce soit régulièrement ou quotidiennement. Autant dire dès lors que notre société compte de nombreux aidants-proches et qu'ils sont devenus indispensables à notre système de santé.*

Ce grand groupe social est bien souvent invisible mais heureusement reconnu par une loi de 2019, entrée en application le... 01/09/2020.

En Belgique, on estime que les aidants-proches sont 800.000.

Quelles sont les conditions pour être reconnu comme aidant-proche ?

1. Rentrer une déclaration sur l'honneur auprès de sa mutuelle.
2. Résider de façon permanente en Belgique.
3. Être inscrit au registre national.
4. S'occuper d'une personne qui en raison de son grand âge, de son état de santé ou de son handicap est vulnérable ou en état de dépendance.
5. Le soutien doit être effectué à des fins non professionnelles et gratuit.
6. Avec le concours d'au moins un professionnel, bien souvent le médecin généraliste.
7. En tenant compte du projet de vie de la personne aidée.
8. En ayant développé une relation de confiance ou de proximité affective ou géographique avec la personne aidée.

Bien souvent, les aidants-proches sont des membres de la famille du malade et ils représentent un maillon essentiel dans le maintien à domicile. Ils consacrent une grande partie de leur temps et de leur énergie, souvent des services d'aide complémentaires sont nécessaires.

L'aidant-proche doit être conscient du rôle qu'il accepte d'endosser et de ses

limites dans ce rôle, comme il doit être conscient de ce qu'il apporte et en être fier. Bien entendu, la loi citée ci-dessus n'apporte qu'une reconnaissance symbolique à l'aidant-proche mais elle est essentielle. C'est ainsi qu'elle permet, par exemple, de bénéficier d'un congé thématique « aidant-proche », soit d'un mois à temps plein, soit de deux mois à mi-temps, avec octroi d'une allocation d'interruption accordée par l'Onem.

Le rôle d'aidant-proche est exigeant et demande de nombreuses compétences : patience, écoute, bienveillance... Il ne s'agit pas de s'engager à la légère car les attentes de la personne aidée seront multiples. Il ne s'agit pas non plus de s'engager pour une brève période mais plutôt sur la durée.

Heureusement, pour éviter ce que l'on pourrait qualifier de burn-out de l'aidant-proche, de nombreux services sont disponibles pour apporter leur soutien, leur aide.

Tout d'abord, les mutuelles peuvent jouer un rôle important. Toutes ont un service qui peut s'avérer bien utile. Il ne faut pas hésiter à communiquer avec elles pour demander d'assurer un relais.

De même, une permanence téléphonique existe auprès de #TousAidantsProches (081 303 032). Ce relais propose une écoute personnalisée, gratuite et confidentielle, les lundis et jeudis de 10 à 13 heures et les mercredis de 13 à 16 heures. Un accompagnement est également possible pour les démarches administratives ou autres, si l'aidant le souhaite. Un service

de permanence par courriel est assuré tous les jours.

Au niveau de notre Ville, un accompagnement peut être assuré par le Plan de cohésion sociale, (04 247 74 68). Un soutien moral et logistique peut aussi être donné par le service social (04 247 72 94)

Pour un soutien plus spécifique, l'Alzheimer Café, rue George Truffaut 35 à Allieur, peut se révéler utile pour échanger ses expériences dans un cadre informel et bienveillant.

Si vous êtes déjà un aidant-proche et si vous envisagez de vous consacrer à cette noble mais exigeante tâche, vous pouvez encore trouver de nombreuses informations sur Aidants proches Wallonie. N'hésitez pas, vous ne serez pas seul.e.

**Francine Collard -Samray**  
Conseillère et Cheffe de groupe  
CDH-RCA



# Agenda

## Jusqu'au 23 avril

Expo «Street Art : de Toxic à Banksy» au château de Waroux

Tous les renseignements sur [www.chateau-waroux.be](http://www.chateau-waroux.be)

## Jeudi 16 mars 2023 de 9 h 30 à 12 h

Rencontres «Lectures Plurielles» avec une sortie culturelle

Réservation : bibliothèque Arsène Soreil : 04 247 73 56

## Samedi 18 mars de 11 h – 18 h

Festival Nourrir Ans 2023

Le festival de la transition alimentaire «De la graine à l'assiette» Centre Culturel d'Ans

Avec le soutien de Nourrir Liège – CATL

Tout au long de la journée, retrouvez les nombreuses activités proposées par des associations, artisans, agriculteurs et producteurs ansois. Des animations pour s'amuser, découvrir, échanger, rencontrer, déguster, se conscientiser...

Entrée gratuite !

Plus d'infos sur [www.centreculturelans.be](http://www.centreculturelans.be)

## Samedi 18 mars de 10 h – 12 h

BiMZ Kids Sculpture de ballons

Centre Culturel d'Ans

Entrée : 7€ / Atelier limité à 12 enfants

infos et préventes : [www.centreculturelans.be](http://www.centreculturelans.be)

## Samedi 18 et dimanche 19 mars de 10 h à 18 h

Grand vide-dressing

organisé par Ans-shopping

Réservation 0496 755 469 – 10 Euros la table

## Mercredi 22 mars de 15 h à 15 h 30

Heure du Conte : Le réveil des ours

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168

Gratuit – Réservation : 04 247 73 56

## Jeudi 23 mars de 10 à 12 h

Cercle de Lecture : venez découvrir les «coups de cœur» des amoureux de la lecture...

Bibliothèque Arsène Soreil

Entrée gratuite – Contact Christine Fortin, 04 247 73 56

## Mardi 28 mars à 20 h

Cinéclub Ansois ; Blade Runner

Centre Culturel d'Ans

Entrée gratuite

infos et réservations : [www.centreculturelans.be](http://www.centreculturelans.be)

## Vendredi 7 avril à 20 h 30

Concert Jazz Toine Thys – Orlando Centre Culturel d'Ans

8€ (préventes et membres) / 10€ sur place / 1.25€ Art27

infos et préventes : [www.centreculturelans.be](http://www.centreculturelans.be)

## Samedi 8 avril à 20 h

Concert Metal The Roostix – Endless Empire – Virgin Prozak  
Centre Culturel d'Ans

8€ (préventes et membres) / 10€ sur place / 1.25€ Art27

infos et préventes : [www.centreculturelans.be](http://www.centreculturelans.be)

## Dimanche 16 avril à 15 h

Spectacle Jeune Public de 5 à 12 ans

Ma Vie de Basket

Centre Culturel d'Ans

Un spectacle créatif, à la fois drôle et touchant, qui s'adresse à toutes les pointures à partir du 28, autrement dit 5 ans !

7€ (préventes et membres) / 9€ sur place / 1.25€ Art27

infos et préventes : [www.centreculturelans.be](http://www.centreculturelans.be)

## Du Jeudi 20 au dimanche 23 avril

Village espagnol sur le site de la piscine d'Ans

L'entrée au musée est gratuite de même que la visite guidée. N'hésitez pas à contacter le responsable du musée, Monsieur Delhaise 0496 077 046, pour une visite guidée

**ENTRÉE GRATUITE**

# Le Village Espagnol d'Ans

**DU 20 AU 23 AVRIL**  
**PISCINE D'ANS**

**VILLAGE GOURMAND - SPECIALITES ESPAGNOLES**  
**SPECTACLES FLAMENCO - CONCERTS - DJ LATINO**  
**FIESTA - RUMBAS - SEVILLANAS - TAPAS - SANGRIA**  
**SPECTACLE AMBULANT DE CHEVAUX ANDALOUS**

**VILLAGE FESTIF dès 20h...**

Vincent **ARENA**  
Greg Bilocq

Oli Soquette  
Eddy Rocour  
DJ FUMAL

DJ ALE EL CUBANO

RETROUVEZ LE PROGRAMME ANIMATIONS SUR NOTRE PAGE

## Du 31 mars au 29 avril :

Exposition des collages de Jean Larbanois

## Samedi 1<sup>er</sup> avril à 20 h 15

Lucha Libro Improvisation littéraire

Centre Culturel d'Ans

La lucha libro, c'est un spectacle d'improvisation littéraire tout droit venu du Pérou.

Entrée : 8€

infos et préventes : [www.luchalibro.be](http://www.luchalibro.be)

31.03 - 29.04.23

# JEAN LARBANOIS

BIBLIO ARSÈNE SOREIL - RUE W. JAMAR 168 ANS

ENTRÉE LIBRE

UNE INITIATIVE DE L'ÉQUIPEMENT DE LA CULTURE DE LA VILLE D'ANS